

Sommaire :

- Edito
- Esclavage moderne
- Salaires de misère
- La grève d'une heure

Contract'diction

Isère/Savoie

PTT
Sud

Avril 2006

Le journal de la commission contractuelle

Edito : CPE une mobilisation victorieuse qui nous montre la voie

Deux mois de mobilisation unitaire ont permis de faire reculer le trio Chirac/ de Villepin/ Sarkozy.

Le CPE imposé en force par le gouvernement était un élément fondamental dans le démantèlement du code du travail. Il était prévu, et Villepin ne s'en était guère caché, de mettre en place au mois de juin un CDI pour tous avec 2 ans de mise à l'essai. Tout cela est remballé dans les cartons de la droite et du patronat.

Malheureusement le CNE, lui, reste en vigueur ainsi que de

nombreuses dispositions rétrogrades de la loi dite « égalité des chances ». Malgré tout, la précarité per-

nement a du reculer sous la pression de la rue. Une preuve supplémentaire que la lutte collective est efficace pour gagner !!!

Fort de ce succès il est temps dans nos services de mettre la pression sur la Poste, en particulier sur la question des salaires.

Les négociations sur les salaires des contractuel-le-s s'ouvriront en juin, nous n'obtiendrons rien sans mobilisations. Pétitions, débrayage, et grèves doivent être à l'ordre du jour dans les mois qui viennent.



de dure et reste bien implantée dans le monde du travail ainsi qu'à la poste.

Cependant ne boudons pas notre plaisir, pour la première fois depuis 1995 le gouver-

ESCLAVAGE MODERNE A LA POSTE : L'IMPASSE

Les agents de la Poste en CDD et CDI connaissent de plus en plus de problèmes concernant la gestion de leur paie.

Certain-e-s se retrouvent à la fin du mois sans salaire ou avec de nombreuses erreurs impossibles à réguler. D'autre part, les personnes remerciées d'avoir déjà travaillé gratuitement s'en vont pointer au chô-

mage sans leur attestation d'Assedic. **De plus, la gestion des congés annuels est très aléatoire selon les services,** beaucoup de personnes se voient amputées de plusieurs jours de CA ou de RC. Sans parler du choix de la prise des périodes de congés qui reste très souvent imposé par la boîte !

Il semblerait que les servi-

ces du CIGAP soient en sous-effectif et n'arrivent plus à gérer la quantité de travail et les réclamations qui s'y ajoutent.

Alors pour toutes les personnes qui viennent d'intégrer la Poste, assurez-vous que vos heures soient bien rémunérées, vos congés bien comptabilisés et n'hésitez pas à nous contacter en cas

Assez de nos salaires de misère !

Malgré la mise en place des grilles salariales ACO, **nos salaires restent insuffisants et nettement inférieurs à ceux des fonctionnaires** à ancienneté et niveau de fonction égaux. Les ACC12, après 20 ans d'ancienneté, ne gagnent que 13,5% en plus ! Les ACC 23 qu'aux alentours de 20% de plus ! Un fonctionnaire, au bout de 20 ans et à l'exclusion de toute promotion, bénéficie d'une augmentation minimum de 35%.

Le coût de la vie continue à augmenter dans des proportions sans commune mesure avec nos augmentations de salaire : hausse de l'essence, hausse des tarifs publics de transport, hausse des loyers... Notre augmentation générale n'a été que de 1,4% entre le 1er juillet 2005 et le 1er janvier 2006.

La Poste, par ses multiples restructurations et réorgani-

sations, parfois sous prétexte de lutte contre la précarité, impose une mobilité et une flexibilité coûteuses tant pour nos budgets que notre santé et notre vie privée.



Le personnel contractuel ne peut continuer à subir bas salaires, inégalités et discriminations, sans réagir. Là où les agents se mobilisent, La Poste est bien obligée de les entendre. **Les contractuel-le-s des DOM, suite à une grève reconductible de trois jours à la Réunion et à la Guadeloupe ont obtenu une augmentation subs-**

tantielle de 50 euros par mois, puis de 30 euros au 1er janvier 2007 de la prime ultra-marine (prime de vie chère dans les DOM) et continueront à agir pour l'égalité totale avec les fonctionnaires. **Les prochaines négociations salariales en juin prochain doivent aboutir à de réelles augmentations** prenant en compte toutes les charges financières des agents.

Les négociations ne donneront rien si elles ont lieu sans aucune mobilisation des personnels contractuels. Pétitions, débrayages, grèves doivent se succéder pour montrer le mécontentement et la colère des personnels.

Tous ensemble exigeons : un salaire minimum de 1400euros mensuel ; une augmentation de 150 euros par mois, un 13ème mois pour toutes et tous .

Signez et faites signer la pétition pour l'égalité salariale entre fonctionnaire et contractuel !

Connaissez vous la grève d'une heure ?

Nous subissons depuis plusieurs années une baisse de notre pouvoir d'achat, un recul de nos acquis sociaux et il faut ajouter à cela les pressions de plus en plus importantes de la hiérarchie.

Pourtant, **malgré ce ras-le-bol général, faire grève peut faire peur.** Avec des salaires si bas, avoir sa paie largement amputée rend la fin du mois difficile, et quand on est factrice ou facteurs on se retrouvent avec une double charge de travail le lendemain.

Et pourtant, **la grève est nécessaire en matière de lutte**

pour nos emplois et nos salaires.

Contrairement aux agents fonctionnaires nous pouvons débrayer, c'est-à-dire ne faire grève qu'une heure. Cette heure de grève, si elle est utilisée à bon escient peut avoir un impact considérable. Dès lors qu'un préavis est déposé par une organisation syndicale 5 jours auparavant, n'importe quel agent de droit privé peut choisir l'heure à laquelle il compte débrayer. Par exemple, au courrier, si les facteurs utilisent ce droit

pendant le temps de Tri Général et que les trieurs du CT bloquent les envois de TG 3, c'est tout le trafic du courrier qui est ralenti. De même au CRSF et aux guichets, les agents contractuels peuvent quitter leur poste au moment de fortes affluences. **Dans le cadre des discussions sur les salaires qui s'ouvriront en juin, Cette action, qui ne coûte qu'une heure de paie, nous permettra d'engager un rapport de force pour obtenir de vraies avancées**

Indre :
128bis rue des Trombles 38100 GRENOBLE
tel : 04.76.22.00.13 - fax : 04.76.22.00.71
courriel poste : sud.poste.elpas@wanadoo.fr
courriel télécom : sud.tlc@wanadoo.fr

Savoie :
1247 avenue Honille Blanche
73010 CHAMBERY Cedex
courriel : sud.pt@wanadoo.fr
tel : 04.79.83.13.13

Sud